

## VIE COMMUNAUTAIRE

## Associations en action

## La télévision marocaine rend hommage à Majid Blal



**N**ul n'est prophète dans son pays. Ainsi parlait l'adage populaire. Mais même les adages finissent par retrouver la raison à force

de plier sous le poids du seigneur Temps et tout finit par rentrer dans l'ordre.

Et c'est ainsi que le 7 mai dernier, la première chaîne de télévision marocaine *Al Oula*, fut la première à se rendre à l'évidence qu'on ne peut ignorer indéfiniment un talent car il n'y a d'infini que le temps.

*Al Maghribia* s'est aussi jointe à *Al Oula* pour honorer notre compatriote l'écrivain Majid Blal en diffusant un reportage signé par la journaliste Nisrine Hanane, sur son

cheminement littéraire et sa relation avec son pays natal le Maroc.

Celui qu'ils ont qualifié du premier écrivain marocain vivant au Québec ou du premier écrivain québécois d'origine marocaine a parlé de l'immigration comme d'une blessure qu'il exploite dans ses écrits pour en faire un témoignage d'une époque et pour poser son regard sur les relations qui se développent entre les premiers immigrants marocains avec leur pays d'origine ainsi qu'avec leur milieu de vie au Canada.

Majid Blal a en outre mentionné l'importance de la nostalgie dans son œuvre car le Maroc est indéniablement présent dans ses écrits autant

qu'il le demeure dans sa mémoire et dans son cœur.

M Blal a abordé, aussi, le besoin d'assumer ses deux appartenances quand on est un immigrant de longue date dans un pays quelconque et que ce n'est pas une honte que de se réclamer d'une identité multiple qui épouse le vécu et la réalité de l'expatrié.

Le reportage finit par la lecture par l'auteur d'un passage de son roman « Une femme pour pays » finaliste du grand prix littéraire de Sherbrooke 2002 et finaliste du prix Alfred Desrochers.

A. El Fouladi

## Les organisations arabes et musulmanes accueillent favorablement les recommandations du rapport de la Commission Bouchard-Taylor sur les "accommodements raisonnables"

**L**es groupes arabes et musulmans à travers le Canada, notamment le Canadian Council on American-Islamic Relations (CAIR-CAN), en partenariat avec l'Association Musulmane Québécoise (AMQ), la Fédération canado-arabe (FCA), le Forum Musulman Canadien (FMC), l'Islamic Social Services Association (ISSA), et le Conseil musulman de Montréal (CMM), ont accueilli favorablement les conclusions et les recommandations figurant dans le rapport final de la Commission Bouchard-Taylor sur les "accommodements raisonnables" publié le 22 mai 2008.

Selon le rapport, les craintes ressenties par les Québécoises et Québécois à l'égard de l'expression de cultures et de religions non-chrétiennes peuvent être surmontées en encourageant au dialogue et aux échanges entre les résidents et les nouveaux arrivants. Toujours selon ce rapport, il incombe au gouvernement de montrer l'exemple en adoptant des politiques, des programmes et des initiatives contribuant à concrétiser les 37 recommandations prioritaires formulées.

Ces recommandations concernent

une variété de sujets, de la préconisation d'une politique de "l'interculturalisme" à la promotion de la laïcité, en passant par le français, la diversité de l'apprentissage, les pratiques d'harmonisation, l'intégration des immigrants, et la lutte contre les inégalités et la discrimination. S'il est vrai que chaque recommandation est importante aux dires du rapport, il est tout aussi important de ne pas introduire une hiérarchie des valeurs à ce sujet en accordant la priorité à certaines recommandations par rapport à d'autres.

"Le gouvernement du Québec doit prendre les devants afin de veiller à ce que des programmes soient mis sur pied afin d'assurer aux Québécoises et aux Québécois d'horizons divers d'avoir le même accès à l'emploi, notamment la reconnaissance des titres de compétence obtenus à l'étranger, et à des solutions de logement adaptées, tout en accordant des moyens plus que nécessaires aux organisations aidant à leur installation," a déclaré Mohamed Boudjenane, directeur exécutif de la Fédération canado-arabe.

"L'engagement pris par le Québec de traiter des questions d'inégalité, de discrimination, d'islamophobie et d'antisémitisme va être accru en

veillant à ce que des mesures concrètes soient mises en place pour permettre à l'ensemble des citoyens de participer plus activement à la vie civique," a déclaré Geneviève Lepage, porte-parole de l'Association Musulmane Québécoise.

"Le rapport de la Commission Bouchard-Taylor est une occasion unique et inestimable pour le gouvernement de jouer un rôle de chef de file en accordant aux nouveaux arrivants le même statut sur le plan des droits économiques, sociaux et cultures tout comme nous le faisons en matière de droits civiques et politiques. Cela est faisable grâce à des programmes de formation destinés aux employés du gouvernement dans des lieux publics, en commençant par les écoles et les hôpitaux, et en encourageant les projets d'action communautaires et intercommunautaires," a déclaré Mohamed Kamel, porte-parole auprès des médias pour le Forum musulman canadien.

"Le fait d'encourager de la même manière la population du Québec à accueillir les nouveaux arrivants, leurs cultures et leurs traditions, tout en veillant à ce que des mesures concrètes soient en place pour venir

en aide aux immigrants qui pourraient avoir besoin d'apprendre le français et qui épousent les principes de liberté et d'égalité que nous partageons toutes et tous, permet de renforcer le tissu social qui constitue cette société diversifiée," a déclaré Ihsaan Gardee, directeur des Relations communautaires de CAIR-CAN.

Pour lire l'intégralité du rapport :  
Visiter le site WEB:  
<http://www.accommodements.qc.ca/index-fr.html>

## PERSONNES-RESSOURCES :

Geneviève Lepage, porte-parole de l'Association Musulmane Québécoise, 514-651-2671

Ihsaan Gardee, directeur, Relations communautaires, CAIR-CAN, 613-254-9704

Mohamed Boudjenane, directeur exécutif, Fédération canado-arabe, 416-493-8635

Mohamed S. Kamel, porte-parole du Forum Musulman Canadien, 514-863-9202

Salam Elmenyawy, Conseil musulman de Montréal, 514-748-8427